



DOSSIER DE PRESSE



Interreg
France - Suisse



Le projet MP#3 est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'une subvention européenne (Fonds européen de développement régional) couvrant 65% du coût total.



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Ville de
Besançon

AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



ine.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



Ville de
Neuchâtel



Mouvement Perpétuel #3 - MP#3

Projet de coopération
transfrontalière artistique franco-suisse

Mouvement Perpétuel #3 (MP#3) est un projet culturel franco-suisse conçu et développé par trois partenaires : le Centre dramatique national Besançon Franche-Comté (CDN), dirigé par la metteuse en scène Cécile Pauthe depuis 2013, le Théâtre Populaire Romand (TPR) – Centre neuchâtelois des arts vivants de La Chaux-de-Fonds, dont la directrice artistique est la metteuse en scène Anne Bisang, et la Comédie de Genève, dirigée par le tandem artistique Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer.

Le projet sera mis en œuvre par les trois partenaires sur les **deux saisons théâtrales 2019-2020 et 2020-2021**.

Il permettra **la création ou la diffusion de huit spectacles**, donnera lieu à cent quarante-trois représentations et dix-sept semaines de résidence artistique, à deux cycles de formations destinés aux professionnels de la région et permettra la circulation des œuvres et des publics sur les territoires et le développement d'outils de médiation.

Le projet s'articule autour de trois axes forts : la création, la formation et l'action culturelle. Il permet l'accueil et le soutien d'artistes ou collectifs donnant à voir la diversité de la création artistique contemporaine, **à différents stades de notoriété – artistes d'envergure internationale, artistes émergentes et artistes représentatifs de la vitalité de la création des compagnies en région.** Des master class gratuites seront destinées aux professionnels, et **le développement des publics sera au cœur du projet MP#3** avec la mise en œuvre des dispositifs spécifiques d'accompagnement des publics.

UN APPEL À PROJETS AUX ARTISTES DE LA RÉGION est également lancé le 15 octobre 2019 dans ce cadre.

Le projet MP#3 s'inscrit pleinement dans les objectifs du programme européen INTERREG V A France-Suisse et vise à développer le patrimoine culturel immatériel franco-suisse, en diversifiant le contenu, l'accès et les bénéficiaires de l'offre culturelle dans la région transfrontalière des 3 partenaires et en fidélisant et renouvelant les publics des 3 partenaires.

Mouvement Perpétuel#3 est un projet de coopération culturelle transfrontalière illustrant une volonté de mixité des bénéficiaires de la culture partagée par un théâtre bisontin, un théâtre chaux-de-fonnier et un théâtre genevois.

Les trois partenaires soutiennent la production et la diffusion de la création artistique contemporaine présentée par des spectacles d'artistes français.e.s, suisses et étranger.e.s accessibles dans différentes salles fréquentées par leurs publics. Ils conçoivent et mettent en œuvre par ailleurs des dispositifs d'anticipation ou de prolongement de l'expérience du spectateur à travers une diversité d'actions de médiation culturelle et de tarifs en particulier en direction des publics jeunes, scolaires ou non.

Calendrier

Ce projet se déroule du 25 septembre 2017 au 30 septembre 2021 dont :

- 16 mois de montage de projet et de candidature
- 8 mois d'actions préparatoires
- 22 mois de mise en œuvre (2 saisons)
- 3 mois d'évaluation finale

MOUVEMENT PERPÉTUEL #3

Les territoires des trois partenaires du projet sont intimement liés à l'horlogerie, avec plusieurs des principaux grands noms du secteur mais aussi les compétences ouvrières très qualifiées qui y sont présentes. Le projet de coopération a ainsi choisi pour emblème le concept horloger de «mouvement perpétuel», invention géniale correspondant à l'idée d'une rotation infinie, sans apport extérieur d'énergie ou de matière. Ce sont les impulsions naturelles et quotidiennes provoquées par le porteur de la montre qui génèrent le mouvement général.

C'est cette triple dimension mêlant innovation et créativité ; vibrations intimes qui se créent entre les oeuvres et les spectateur.trice.s ; et recherche d'accompagnement pérenne des artistes et des publics, qui inspire le projet MP#3.

PARTENAIRES

Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté (CDN)

Labellisé Centre Dramatique National depuis 1972, le CDN est avant tout un lieu de création théâtrale animé par le projet d'une artiste - la metteuse en scène Cécile Pauthe qui le dirige depuis 2013. À cette mission de création dramatique d'intérêt public, s'ajoute la mission de diffusion d'œuvres théâtrales contemporaines à l'attention d'un public le plus large possible, au siège et en tournée sur le territoire régional comme national et international. Centré sur la création, l'écriture contemporaine, les mises en scène innovantes, les accueils de grands spectacles français et étrangers, l'accompagnement des jeunes créateurs et créatrices, des compagnies et du public, le CDN a aussi une mission d'action artistique et culturelle sur le territoire régional.

Le CDN est subventionné par le Ministère de la Culture, la Région Bourgogne Franche-Comté et la Ville de Besançon, ainsi que par le Département du Doubs.



Théâtre Populaire Romand (TPR)

Né à Neuchâtel sous la forme d'une société coopérative et installé à La Chaux-de-Fonds, le Théâtre Populaire Romand se forge une réputation de compagnie puis de théâtre aux exigences artistiques affûtées et développe un ancrage social très fort grâce au travail d'animation accompli avec le jeune public. En 2004, le rapprochement entre le TPR et le Théâtre de la Ville rebaptisé L'Heure Bleue se confirme et le TPR est géré par une nouvelle fondation nommée Arc en Scènes. En 2011, la Fondation est officiellement reconnue et missionnée en tant que Centre neuchâtelois des arts vivants avant de devenir en 2014 Théâtre populaire romand – Centre neuchâtelois des arts vivants. Accueil, création, diffusion, formation, médiation et location dans le champ des arts de la scène sont les missions qui lui ont été assignées.

Après avoir dirigé la Comédie de Genève de 1999 à 2011, la metteure en scène Anne Bisang, prix suisse du théâtre 2018, assure désormais depuis 2013 la direction artistique du TPR.



L'Heure Bleue

Beau-Site



Comédie de Genève

Théâtre de création, la Comédie de Genève propose des projets d'envergure au langage fort, portés par des artistes audacieux. Elle privilégie dans ses productions la collaboration entre local et international, notamment au travers de la formation d'un Ensemble (troupe) qui sera constitué en 2021. La Comédie programme des spectacles singuliers et populaires, favorisant les collaborations entre institutions et une circulation durable des créations. Outre le théâtre, la danse contemporaine et le cirque d'auteur ont leur place dans sa programmation.

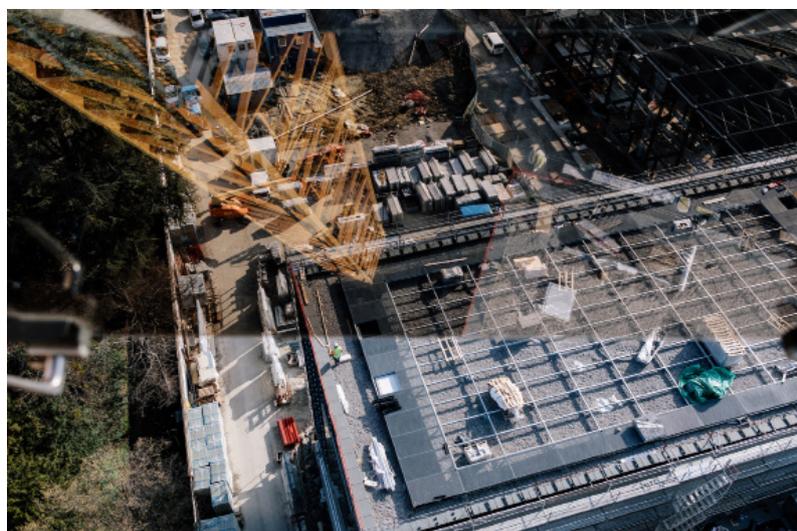
Sous la direction de Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer (NKDM), la Comédie de Genève laissera dès septembre 2020 son costume d'institution historique datant de 1913 pour se transformer en théâtre flambant neuf au cœur du nouveau quartier urbain de la gare CEVA des Eaux-Vives.



© Niels Ackermann

La Comédie actuelle
au Boulevard des Philosophes

Chantier de la Comédie
aux Eaux-Vives



© Niels Ackermann

TROIS CRÉATIONS

D'ÉQUIPES ARTISTIQUES À ENVERGURE INTERNATIONALE

Trois équipes artistiques à envergure internationale bénéficieront d'un accompagnement artistique en France et en Suisse et présenteront chacune un spectacle.

Le focus international de cette activité permettra d'attirer des publics fidèles ou nouveaux avec des spectacles d'artistes présentés en langue étrangère avec surtitrage et reflétant des esthétiques ou des thématiques différentes des spectacles proposés par des artistes français ou suisses.

La première équipe sera accueillie en diffusion en série dans les trois théâtres sur la saison 2019-2020.

La seconde équipe bénéficiera d'un apport numéraire en coproduction ainsi que d'un accueil en diffusion en série dans les trois théâtres sur la saison 2020-2021.

La troisième équipe bénéficiera d'un apport numéraire en coproduction et d'un accueil en diffusion en série dans les 3 théâtres ainsi que d'un accueil en résidence de création à la Comédie de Genève, sur la saison 2020-2021. A ce stade, deux artistes déjà reconnus internationalement sont pressentis.

Christiane Jatahy – Brésil

Christiane Jatahy, originaire de Rio de Janeiro, est dramaturge, cinéaste, metteuse en scène et actrice. Avec sa compagnie Vértice, elle imagine des dispositifs originaux qui questionnent le rapport entre l'acteur et le public. Depuis 2004 et la création de *Conjugado*, elle s'intéresse à l'alchimie du théâtre et de l'image projetée, explore la frontière entre réalité et fiction. Bénéficiaire du prix du théâtre Shell pour *Julia* en 2012 (meilleure mise en scène), et pour *What if they went to Moscow ?* en 2015 (meilleure mise en scène et meilleure interprétation pour Stella Rabello) et artiste associée au CENTQUATRE-PARIS, elle a été la révélation de l'édition 2013 du festival Temps d'images au CENTQUATRE-PARIS en partenariat avec Arte. Sa mise en scène de *La Règle du jeu*, d'après le chef-d'œuvre cinématographique de Jean Renoir, entre au répertoire de la Comédie-Française en 2017.

Le Présent qui déborde (O Agora que demora) ***Notre Odysée II* d'après Homère**

- à la Comédie de Genève, du 17 au 22 mars 2020
 - au TPR, du 26 au 28 mars 2020
 - au CDN, du 1er au 3 avril 2020



Tiago Rodrigues – Portugal

Né en 1977, Tiago Rodrigues est dramaturge, producteur, metteur en scène et acteur portugais.

En tant qu'auteur, il écrit des pièces de théâtre, des scénarios, de la poésie, des chansons ou encore des billets d'opinion publiés dans la presse. Son œuvre théâtrale est publiée en France par les éditions Les solitaires intempestifs (Besançon). *By heart* et *Bovary* ont été édités en 2015, *Antoine et Cléopâtre* et *Tristesse et joie dans la vie des girafes* en 2016 et *Souffle (Sopro) (suivi de) Sa façon de mourir* en 2018. Il est également invité régulièrement pour enseigner la dramaturgie notamment à l'université d'Évora ou à La Manufacture.

A 38 ans, il est devenu le nouveau directeur artistique du Théâtre National Dona Maria II à Lisbonne, une des plus anciennes et prestigieuses institutions du Portugal.

Création du nouveau spectacle de Tiago Rodrigues durant la saison 2020-2021

coproduit et accueilli dans les trois théâtres



TROIS CRÉATIONS

D'ÉQUIPES ARTISTIQUES ÉMERGENTES FRANÇAISES ET SUISSES

Afin de contribuer à la résorption des inégalités en terme de visibilité et d'accès aux moyens de production entre les hommes et les femmes dans les milieux de l'art et de la culture, une attention particulière sera accordée aux artistes femmes.

Cet accompagnement permettra donc à des équipes émergentes de travailler sur des créations dites de grand format avec une scénographie et une distribution artistique plus importantes afin de développer leur répertoire.

Trois équipes artistiques émergentes bénéficieront d'un accompagnement artistique en France et en Suisse et présenteront chacune un spectacle.

La première équipe bénéficiera d'un accueil en résidence au CDN et d'un accueil en diffusion en série à Besançon et à La Chaux-de-Fonds sur la saison 2019-2020 dans le cadre d'une production déléguée portée par le CDN lui conférant le statut d'employeur du plateau artistique – artistes et collaborateurs. trices artistico-techniques.

La seconde équipe bénéficiera d'un accueil en résidence au TPR et d'un accueil en diffusion en série dans les 3 théâtres sur la saison 2020-2021.

La troisième équipe bénéficiera d'un accueil en résidence au CDN et d'un accueil en diffusion en série dans les 3 théâtres sur la saison 2020-2021.

Marie Fortuit – France

Marie Fortuit, metteuse en scène et actrice, commence par jouer au football au PSG quand elle est adolescente avant de choisir le théâtre et d'intégrer la Compagnie Théâtre A à l'âge de 17 ans. En tant que comédienne, elle joue sous la direction de Cécile Pauthe, Armel Veilhan, Liciño Da Silva, Marie Normand, Odile Mallet, Erika Vandelet, Nathalie Grauwin... Depuis 2014, Marie Fortuit collabore avec Cécile Pauthe au Centre dramatique national Besançon Franche-Comté. Elle est assistante à la mise en scène pour ses créations et joue dans *Bérénice* de Racine (2018). En 2018-2019, elle est aussi associée aux Plateaux Sauvages, à Paris.

Elle a créé le 1er octobre 2019 Le Pont du Nord au CDN de Besançon, avec le soutien de MP#3. La tournée 2020-2021 est en cours. Le spectacle sera notamment accueilli au TPR.



Camille Mermet – Suisse

Après l'obtention d'un certificat de violon à 20 ans , Camille Mermet entre à la Manufacture (Haute École de Théâtre de Suisse Romande). Depuis sa sortie, elle alterne les rôles de comédienne, de metteur en scène et musicienne. Elle débute aux côtés de Ludovic Chazaud pour la compagnie Jeanne Föhn puis assiste Andrea Novicov (*Sous la glace*). Elle joue notamment sous la direction de Sandra Amodio, Anne Bisang pour la pièce *Sils Kaboul*, et Oscar Gomez Mata dans *Le Direktor* ainsi que *Le Royaume*. Elle travaille également en collectif avec Marion Duval pour *Las Vanitas* et pour *Avant la retraite* avec également Aurélien Patouillard. En 2009 elle est lauréate de Junge Talente, un prix Suisse de cinéma. *L'Amour bègue*, court métrage réalisé par Jan Czarlewski reçoit de nombreux prix dans plusieurs festivals. *Appartiamentum*, sa première création voit le jour au TPR en 2016 puis tourne aux Théâtre Les halles de Sierre ainsi qu'à la nouvelle Comédie de Genève en 2019. Elle a réalisé aux côtés de Dejan Gacond et Louis Jucker un audio-guide qui propose une visite alternative de la ville de la Chaux-de-fonds, *La troisième vérité* dans le cadre du festival de La plage des six pompes pour l'édition 2017.

Dans le cadre de MP#3, de nouvelles visites de ville alternative, créées par Camille Mermet, verront le jour en 2020 et 2021.



DEUX CRÉATIONS EN ITINÉRANCE

PAR DES COMPAGNIES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ ET DE SUISSE

Deux équipes artistiques implantées sur les territoires des trois théâtres (Région Bourgogne Franche-Comté, Canton de Neuchâtel ou Canton de Genève) bénéficieront d'un accompagnement artistique en France et en Suisse et présenteront chacune un spectacle.

La sélection se basera sur un appel à projets pour chaque spectacle sur les saisons 2019-2020 et 2020-2021 et un jury de personnalités avec une expertise reconnue dans la création artistique et la médiation culturelle : les directrices des 3 théâtres et des professionnels de la culture issus des partenaires publics.

Conçus comme des formes artistiques à la rencontre de leurs publics, ces spectacles itinérants participeront à réduire les disparités territoriales en termes d'accès à la culture. Afin de faciliter leur itinérance dans des tiers lieux comme des écoles, bibliothèques ou autre, les spectacles seront mis en scène avec des équipes artistiques de cinq personnes et développeront une scénographie légère.

Le focus régional impliquera une résidence de création accueillie en France pour le premier spectacle et en Suisse pour le second spectacle avec une tournée régionale sur le territoire des trois partenaires pour les deux spectacles.

APPEL À PROJET POUR UNE CRÉATION THÉÂTRALE ITINÉRANTE - THÉÂTRE EN APPARTEMENT -

Dans le cadre du projet de coopération artistique transfrontalière MP#3 soutenu par le programme européen Interreg France-Suisse 2014-2020, le CDN Besançon Franche-Comté et ses partenaires (le Théâtre Populaire Romand – Centre neuchâtelois des arts vivants de La Chaux-de-Fonds et La Comédie de Genève) lancent un appel à projets à destination des compagnies et collectifs d'artistes professionnels **implantés en Région Bourgogne Franche-Comté**.

Conçu comme une forme artistique à la rencontre des publics, ce spectacle itinérant s'incarnera dans une proposition de « **théâtre en appartement** ». Il participera à réduire les disparités territoriales en termes d'accès à la culture.

L'ensemble du coût de la production et de la diffusion du projet sera pris en charge par le CDN dans le cadre du projet MP#3. En concertation avec la compagnie ou le collectif artistique professionnel retenu, le CDN Besançon Franche-Comté assurera la production déléguée du projet. Le CDN accueillera la résidence de création du projet. Il prendra en charge la diffusion du projet pour 45 dates de tournée sur le territoire des trois partenaires (Bourgogne Franche-Comté, Canton de Neuchâtel, Canton de Genève).

Objectifs

- **Soutenir un artiste ou un groupe d'artistes implantés en région pour leur permettre de créer et diffuser une œuvre nouvelle.**
- **Favoriser la circulation des œuvres théâtrales vers tous les publics, y compris en milieu rural.**

Critères d'éligibilité des compagnies ou collectifs artistiques

L'appel à projets s'adresse aux compagnies ou collectifs artistiques professionnels qui remplissent les conditions suivantes :

- Être implanté en Bourgogne Franche-Comté ;
- Être éligible aux aides dans le domaine du spectacle vivant de la Région Bourgogne Franche-Comté et/ou de la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

Critères d'éligibilité du projet

Pour être éligibles, les projets des compagnies ou collectifs artistiques professionnels devront remplir les conditions suivantes :

- Le spectacle devra pouvoir être joué en appartement, dans un espace de jeu permettant une jauge entre 15 et 25 spectateurs. Il pourra éventuellement être amené à se produire dans des tiers lieux (bibliothèques, cafés, granges, etc.).
- Il sera créé avec une équipe artistique de 6 personnes maximum (metteur en scène, collaborateurs artistiques, comédiens, créateurs son, et/ou vidéo, etc.) ;
- L'équipe de tournée devra être composée de 5 personnes maximum, personnel technique inclus.
- Le dispositif scénique (scénographie, costumes, et/ou son, et/ou lumières, et/ou vidéo) devra être montable et démontable rapidement et transportable dans une camionnette.

L'appel à projets ne prévoit par ailleurs **aucune contrainte thématique** et **toutes les formes de théâtre sont éligibles**, y compris les formes hybrides avec d'autres champs artistiques. Enfin, le projet pourra être conçu comme une « petite forme » s'intégrant, ou non, dans un projet artistique plus large ou à plus long terme de la compagnie ou du collectif artistique.

Pièces à fournir pour répondre à l'appel à projet

- Fiche d'identité de la compagnie (modèle ci-joint).
- Dossier artistique incluant la présentation de la démarche artistique de la compagnie, une note d'intention détaillée, un projet de distribution et d'éléments scénographiques, et tout autre élément pertinent.
- Tout élément visuel et/ou audio (musiques, photos, vidéos, croquis) permettant d'enrichir le dossier artistique.

Modalités de sélection du projet

Les projets seront évalués en janvier 2020 par un Jury de personnalités avec une expertise reconnue dans la création artistique et la médiation culturelle. Cinq projets seront présélectionnés lors de cette phase et leurs initiateurs seront conviés à les présenter lors d'une journée de rencontre avec le Jury (19 février 2020). Le Jury comprendra notamment les directrices des trois théâtres partenaires du projet MP#3. Des représentants de la Région et de l'État (DRAC Bourgogne Franche-Comté) seront membres consultatifs du Jury.

Calendrier

Date limite de dépôt des projets : 7 janvier 2020.

Rencontre avec les compagnies des 5 projets présélectionnés et Jury : 19 février 2020.

Création : printemps, été ou automne 2020.

Tournée : période à définir avec les porteurs du projet retenu, durant la saison 20-21, au plus tard jusqu'au 30 septembre 2021.

FORMATION ET ACTION CULTURELLE

Formation des comédien.ne.s professionnel.le.s

Deux cycles de formation de deux semaines pour des groupes de 16 comédien.ne.s professionnel.le.s français et suisses seront organisés pendant le projet, un à Besançon et un à La Chaux-de-Fonds.

À vocation d'approfondissement de compétences et de techniques du jeu d'acteur, ils seront animés par des artistes internationaux.nales reconnu.e.s (metteur.e.s en scène ou autre) autant que possible programmé.e.s dans les saisons du CDN et du TPR, et de la Comédie de Genève, et accessibles à un public francophone grâce à la présence d'un interprète.

Ces formations permettront d'offrir une formation artistique de qualité à destination d'artistes basé.e.s dans des lieux et des villes moins centraux en France et en Suisse et en cohérence avec la démarche de professionnalisation des théâtres.

Accompagnement des spectacles itinérants

Les équipes de relations publiques des trois partenaires accompagneront les spectacles itinérants aussi bien dans l'organisation des tournées auprès de tiers lieux (écoles, salles communales, etc) que la préparation de temps d'échanges avec les équipes artistiques à l'issue des spectacles.

Ces échanges permettront aux publics d'interagir avec les artistes, de questionner leur processus de création et ainsi de développer des références culturelles à partir de véritables rencontres.

Mobilité des publics

Six navettes de bus seront organisées pour permettre à des spectateurs d'un théâtre partenaire d'assister avec un tarif préférentiel à des spectacles présentés dans un des 2 autres théâtres partenaires :

- depuis Besançon : 1 navette vers Genève et 1 navette vers La Chaux-de-Fonds
- depuis La Chaux-de-Fonds : 1 navette vers Genève et 1 navette vers Besançon
- depuis Genève : 1 navette vers La Chaux-de-Fonds et 1 navette vers Genève

Cette mobilité facilitera une meilleure connaissance du territoire artistique et culturel partagé de la zone frontalière et favorisera de nouvelles expériences de spectateurs.

Circulation des publics spécifiques

Des groupes spécifiques de jeunes ou de publics dits «éloignés de la culture» bénéficieront de cette même mobilité répartie selon 6 navettes de bus, mobilité renforcée avec la gratuité pour les spectacles ainsi que des visites des théâtres, rencontres avec les équipes et les artistes et autres activités de médiation culturelle à concevoir en fonction des profils.

Audiodescription et surtitrage

Les partenaires se positionnent également sur l'accompagnement des publics en situation de handicap. Ils participeront à la création d'une audiodescription et d'une diffusion pour les trois spectacles des équipes artistiques émergentes, et à la diffusion des audiodescriptions déjà existantes pour les équipes artistiques à envergure internationale.

Autre dispositif intra-muros et à destination des publics internationaux, un surtitrage en anglais sera créé pour les trois spectacles des équipes artistiques émergentes qui multiplieront ainsi leurs possibilités de programmation auprès de publics francophones et anglophones.

CONTACTS PRESSE

CDN BESANÇON FRANCHE-COMTÉ

Marion Vallée | +33 38 188 90 71 | marion.vallee@cdn-besancon.fr

COMÉDIE DE GENÈVE

Christine Ferrier | +41 22 809 60 83 | cferrier@comedie.ch

TPR LA CHAUX-DE-FONDS

Cila Zecevic | +41 32 912 57 79 | cila.zecevic@tpr.ch



Interreg
France - Suisse



UNION
EUROPÉENNE



Le projet MP#3 est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'une subvention européenne (Fonds européen de développement régional) couvrant 65% du coût total.



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Ville de
Besançon

AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



ine.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

